



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 16/07/2024

afférents	qui ont pris
au Conseil Municipal	part à la
En exercice	Délibération
11	10 08

L'an deux mille vingt-quatre et le 16 juillet, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

**Présents :** Monsieur Jean-Pierre ALQUIER, M Jean-Louis BESSIERE, M BONNEVIALE Jean-Marie, Monsieur Daniel BOURDY, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Monsieur Vincent REYNIER, Madame Régine RIGAL, Madame Eliane PARIS.

**Absents :** Madame Fabienne LANDES, représentée par Madame Régine RIGAL, Madame Audrey VIGUIE-BOU représentée par M Jean-Louis BESSIERE.

*Date de la Convocation :* 07/07/2024

*Date d'affichage :* 07/07/2024

Madame Régine RIGAL a été nommée secrétaire de séance.

**RESILIATION ANTICIPEE DU CONTRAT DE LOCATION DU T1, SIS 41, RUE DE LA CALADE BASSE.  
MODIFIE-LA DE\_2024\_28\_DE\_2024\_40**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Madame Sylvie ANEDDA, locataire du logement T1-Studio Maison Amans, sis 41, Rue de la Calade Basse, 12390 BELCASTEL ayant signé un contrat de location allant du 01/05/2024 au 15/10/2024, a demandé la résiliation anticipée de ce contrat, à partir du 17/07/2024.

Monsieur le Maire propose que ledit contrat soit résilié à partir du 17/07/2024 et que le locataire verse à la collectivité le loyer au prorata de l'utilisation du logement. Le loyer du par le locataire, du 01/07/2024 au 16/07/2024 inclus est 154,83 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve, la demande de résiliation du contrat ci-dessus aux conditions sus-indiquées.

Vote : Pour : 10 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme.  
Acte dématérialisé,  
Le Maire  
Jean-Louis BESSIERE



Acte rendu exécutoire par  
- dépôt en Préfecture le: 17/07/2024  
- publication en date du: